

Mon. huygens
Per.

Copie,
De La Basse ce 20^e Janv. 1670.
299.

Monsieur,

Si l'ill^e se voulent confirmer par vous mesme
en ce dont ic n'avois pas fait difficulte de l'affirmer
au sujet de la profession de Théologie à laquelle
M^r. de Chambres fustoit professeur, n'a plus lieu
à faire faire expédier sa Commission. T'espere-
que les Eglises voisines nous en feront
gré, et qu'en suite le concours de leur jommette
qui ne fait plus honneur au domine de la
tutte de France, sera de quelque bennifice au paix-
tre Orange, dont je porteray et transcriray tout
les interests, quelque peu sensible qu'orangayt été
des grandes peines que j'ay subi quatre années
entierement à délivrer ce peuple de la domination
étrangere au vous l'avez bien gérue. Je me suis
rejoudi Monsieur de voir reuro la rigueur de
cest main, et C. & D. s'il est estoit ^{bon} quand on
lui a nommé une aage. Je prie Dieu de combler
tous de ses plus bennictions, et bennire,

Monsieur,

300.

Am
Bruss